



Avril 2007

20 Avenue Général Champon
BP311 - 38011 Grenoble Cedex 1

Centre Généalogique du Dauphiné

Bulletin de liaison n° 32

Infos

Mot de la Présidente

Samedi 17 mars 2007 a eu lieu à Saint-Marcellin, dans la salle du Forum, l'assemblée générale annuelle du C.G.D. Les statuts du Centre Généalogique du Dauphiné ont été revus au cours de l'assemblée générale extraordinaire, vous trouverez dans ce bulletin le procès-verbal de cette assemblée.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé par leur présence, leur pouvoir, ainsi que celles qui ont ouvert les débats par leur questionnement et permis l'évolution de notre proposition des nouveaux statuts.

Un grand bravo au groupe local de la région Saint-Marcellinoise, pour son organisation.

Lors de l'assemblée générale j'ai annoncé par erreur la démission d'André Bœuf, Edith Davadant, et Pierrette Dizet, alors qu'ils arrivaient tous les trois en fin de mandat. Nous les remercions pour le travail qu'ils ont effectué tout au long de ces années parmi les membres du C.A.

SOUSCRIPTION du Livre de Monsieur

Jean GUEYDAN

LES PAROISSES DU BEAUMONT

Églises, chapelles, temples, maisons religieuses,
curés, vicaires, religieux, pasteurs,
du canton de Corps (Isère) et d'Aspres-lès-Corps
(Hautes-Alpes),
de Saint Eldrad à nos jours.

Bon de commande joint

Nous avons eu au cours de cette journée la visite vers 10h15 de Monsieur Revol, Maire de Saint-Marcellin à qui nous avons remis les relevés qui avaient été effectués pour la commune de Saint Marcellin.



Nous avons eu la surprise vers 12h15 de revoir Monsieur Revol accompagné de Monsieur André Vallini, Président du Conseil Général, qui a promis de nous aider financièrement pour 2007 et pour le Forum Rhône Alpes de généalogie que nous allons organiser au cours du 4^e trimestre 2008 à Grenoble.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 Mars 2007

L'an deux mille sept et le 17 MARS à 9 heures 45, les membres de l'association dénommée Le Centre Généalogique du Dauphiné dont le siège social est à GRENOBLE 20 avenue Général Champon, sont réunis en assemblée générale extraordinaire à SAINT-MARCELLIN (38) selon convocation du Président par lettre simple conformément aux dispositions des statuts ou par convocation par courriel ou sur le site de l'association

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, jointe au présent procès-verbal.

Madame Claude SCARPELLI préside la séance en qualité de Présidente de l'association ; Madame Monique BONVALLET est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire adjointe de l'association.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

les statuts de l'association ;

un exemplaire de la convocation de l'assemblée ;

la feuille de présence certifiée exacte.

La Présidente déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'Assemblée lui en donne acte.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

Est la modification des statuts,

Puis lecture est donnée du rapport du conseil d'administration.

Les textes, actuels et nouveaux, mis en parallèle, sont projetés sur écran géant.

Chaque article modifié est lu et tous les membres de l'assemblée désirant prendre la parole sont invités à le faire.

Sont intervenus :

Mesdames : Peyrin Hélène, Saugé Joëlle, Thomé Suzanne, et Viallet Marie

Messieurs : Cagnin Georges, Capéran François, Defillon Jacques, Ferradou Claude, François Bernard, Méjécaze Jean-Louis, Montel Yvon, Ricord Jean Loup, Seve Denis, Sonzogni Alain.

Le débat se terminant, la présidente Claude Scarpelli propose le vote et demande aux adhérents si leur souhait est de faire un vote à main levée ou à bulletin secret. Le choix se porte sur un vote à main levée après consultation de l'assemblée, les personnes souhaitant ce mode de scrutin étant fortement majoritaires.

L'assemblée générale, décide d'adopter intégralement la nouvelle rédaction des statuts, laquelle s'est substituée à compter de ce jour à l'ancienne rédaction :

Résultat du vote :

Contre : 40 voix Abstentions : 11 voix Pour : 377 voix

Les nouveaux statuts sont donc adoptés à la majorité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

Fait le 17 Mars 2007

Claude Scarpelli
Présidente

Monique Bonvallet
Secrétaire



Monsieur le Maire de Saint-Marcellin a remercié personnellement Madame Thomé pour le travail qu'elle a effectué. Madame Thomé nous apprend alors que c'est son mari qui autrefois a hébergé à leur arrivée à Saint-Marcellin Barbara et Françoise Sagan.

Prochaines Manifestations

Journée des Entremonts le 13 mai

Salon National du 17 au 20 Mai à TOURS

Portes Ouvertes le 9 juin à Mens

12^e rencontres généalogiques des provinces de Savoie à PASSY (74) le 10 juin

Veyrins-Thuellins : salon du livre le 15 avril

**La Côte St André le 29 Septembre,
30^e anniversaire du C.G.D.**

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Claude SCARPELLI

Vice-président : Jean-Pierre CARRIER

Vice-président : Jean-Louis MEJECAZE

Trésorier : Yves CHABERT

Trésorier adjoint : Marc ROBERT

Secrétaire : Hélène PEYRIN

Secrétaire adjointe : Monique BONVALLET

Autres administrateurs : Alain ALBORGHETTI, Jean BLACHOT, Anne BOJON, Michèle BRUYAT, Anne CLAVEL, Jacques DEFILLON, Claude FERRADOU, Gérard MEARY, Marie-Dominique LERICHE, Pierre MARZOCCA, Edouard MONNAND.